

# Alcoolisme et société: prévention secondaire et tertiaire par les personnes directement concernées

R. Rochat<sup>1)</sup>

Président de l'Association privée de prophylaxie de l'alcoolisme  
Route du Lac 89, 1815 Clarens

## A trop dire santé, on court grand risque de la perdre

La santé publique n'est pas seulement l'affaire des autorités politiques ou des milieux médicaux ou économiques. Elle est bien l'affaire de tous, du citoyen au plus haut magistrat, en passant par les médecins, commerçants, associations, éducateurs, sociologues et autres milieux intéressés à la santé. Parmi les éléments qui contribuent à détériorer la santé, l'alcool joue un rôle prépondérant dans la genèse des maladies comme de nombreux accidents de travail, de la route, voire du sport.

Nous serions en droit d'attendre de notre société qu'elle réagisse à un problème - un fléau - qui touche directement 10% de notre population dans ses relations quotidiennes, sur le plan affectif, familial, social. De nombreux autres secteurs sont perturbés. Les plus récentes estimations font état d'un coût économique et social global de l'alcool en Suisse de l'ordre de deux milliards cent millions par année.

Cela étant, il faut reconnaître que, dans notre pays comme dans presque tous les pays occidentaux, la politique de l'alcool soulève des problèmes éthiques, économiques et de tradition. Le vin (et ce qui lui est apparenté), même s'il est à l'origine des souffrances d'une partie de la population, fait partie de notre culture et est intimement lié à notre manière de vivre. Notre éducation et nos coutumes en sont imprégnées. Le Vaudois est attaché à la terre, il honore le vigneron et vénère le produit de la vigne. Son attachement à d'autres produits de la terre tels que le pain, le lait, voire l'eau, n'est en rien comparable. Par ailleurs, notre individualisme et notre respect de la liberté personnelle sont prétexte à ignorer la souffrance d'autrui dans ce domaine.

## L'alcoolisme face à la société

Dernièrement, un oenologue rappelait dans la presse romande cette maxime : "Qui boit trop de vin le déshonore, qui n'en boit pas le déshonore aussi". Voilà le cœur du problème pour toute personne confrontée à une consommation d'alcool mal maîtrisée. Si la plupart de nos concitoyens font l'expérience que boire de l'alcool est agréable et sont en mesure de s'arrêter quand ils le veulent, il leur est difficile d'admettre que d'autres n'ont pas cette faculté de maîtriser leur "appétit" en fonction des effets de leur consommation, ou même sont intolérants à l'alcool.

Certains en effet sont dans l'impossibilité de réagir autrement qu'en poursuivant leur consommation. Ils perdent la faculté d'être des individus libres et responsables. Deux situations s'ouvrent alors à eux : ou ils se laissent aller à leur alcoolisme et deviennent aux yeux de la majorité des malades, ou des déviants, ou même des vicieux. Ou ils choisissent la solution qui est peut-être la seule capable de les sortir de cette ornière : l'abstinence, qui fera d'eux des individus bizarres, considérés comme peu sociables, souvent rejetés par la société.

1) Robert Rochat est directeur d'un établissement médico-social. Il est aussi député au Grand Conseil vaudois et conseiller municipal de la ville de Montreux (note du rédacteur)

## Abstinence et vide à remplir

L'abstinence d'alcool n'est pas chose facile dans notre pays, pour les raisons évoquées ci-dessus et parce que l'alcool est une boisson qui peut faciliter les relations sociales, faire oublier momentanément des situations conflictuelles et les difficultés de la vie. Chez l'alcoolique qui prend la décision de s'abstenir, un grand vide (manque) est créé.

Manque dû à l'absence d'une boisson et de ses propriétés auxquelles il s'est accoutumé (mais qui le lui a rendu en l'asservissant). Manque par rapport à la société. Quotidiennement, l'occasion de boire un verre est proposée. Manque par rapport à lui-même, quand disparaît le stimulant (la drogue) grâce auquel il surmontait le cafard, se faisait des amis en partageant une bouteille, se donnait l'illusion d'être en valeur alors qu'il savait être en voie de se ruiner. Ce vide, l'alcoolique le ressent comme un cauchemar.

Face à la société, il va devenir un homme que plus personne n'écoute, souvent abandonné, seul face à son problème : c'est donc un problème d'individu, mais c'est bien aussi un problème de société dont il faut se préoccuper.

## La société face à l'alcoolisme

Beaucoup de choses ont été mises sur pied au cours des ans pour aider les victimes de l'alcoolisme. Des résultats ont été obtenus, de nombreuses guérisons sont à l'actif des moyens mis en œuvre. Le problème reste pourtant puisqu'il n'est pas possible - au contraire d'autres maladies - d'en éliminer la cause. Nous sommes contraints de vivre avec l'alcool et les problèmes qu'il engendre. Notre responsabilité est pourtant de prévoir les mesures préventives et curatives propres à aider ceux qui en souffrent, à apporter le soutien nécessaire à leurs familles, à parer à la déstabilisation d'une partie de notre société qu'entraîne l'alcool.

Dans le secteur administratif et juridique, des dispositions permettent parfois d'intervenir. De telles mesures sont indispensables dans les cas les plus graves. Elles sont complémentaires à d'autres, en particulier aux mesures thérapeutiques diverses qui s'adressent à ceux qui ont un grave problème d'alcool.

D'autres mesures, sociales ou d'accompagnement, peuvent intervenir à tous les moments de la vie de l'alcoolique et l'aider dans la recherche de solutions positives. Un tel accompagnement est généralement indispensable. Il peut être le fait de professionnels médico-sociaux, de la famille, des amis, des milieux du travail ou de mouvements spécialisés.

## Un exemple parmi d'autres : Les groupes d'hommes et le Foyer de l'Esterelle

Parmi les possibilités d'accompagnement qui sont offertes on nous a demandé d'en décrire une qui, depuis plus de 20 ans, a permis des expériences intéressantes dans une région du Canton de Vaud, sous la responsabilité de l'Association privée de prophylaxie de l'alcoolisme (APPA) et de son Foyer d'accueil, l'Esterelle, à Vevey.

Vers 1960, quelques personnes sensibilisées par les difficultés des victimes de l'alcoolisme se sont groupées pour offrir des lieux de rencontre ou d'accueil à ces "sinistrés", ces cassés, ces handicapés de l'alcool, en voie d'abstinence. Ce fut l'ouverture, dans le cadre des activités de la Croix-Bleue Vaudoise, d'un puis de

Plusieurs groupes d'hommes à Clarens, Lausanne, Morges, Yverdon, Renens et en d'autres lieux. Au fil des ans et des expériences, ces groupes se sont ouverts aux femmes. Ils ont pour objectif d'offrir l'amitié, la solidarité, la possibilité pour celui qui s'y rend d'être écouté, et rendu capable d'assumer des responsabilités parce qu'on lui fait à nouveau confiance.

Les locaux choisis, dans certains cas construits, n'ont rien d'exceptionnel mais ils tentent de remplacer le café du coin par la chaleur et le bon accueil que tout "bon" bistrot offre. Les jeux d'équipe sont une des occupations principales. Ils créent le climat favorable à des échanges constructifs. Des moments privilégiés sont réservés pour des réflexions en commun.

Au cours des rencontres de ces groupes, le besoin s'est fait sentir d'organiser des retraites de deux ou plusieurs jours, de manière à approfondir les liens nouveaux tissés, à affermir les intentions d'une vie vécue sur des bases différentes. Suite à diverses recherches, une maison dans le Gros de Vaud, à Servion, devient le lieu de rendez-vous de certaines d'hommes et de femmes heureux de trouver une "société", formée essentiellement d'alcooliques, prête à les recevoir avec le souci de les aider pour affronter la société telle qu'elle est : tolérante, parfois généreuse, mais dure avec les faibles et méprisante pour quiconque n'est pas conforme aux schémas d'attitudes et de comportements adoptés par la majorité. La maison de Servion, devenue trop exiguë, est remplacée par une plus grande, à Leysin, dans les Préalpes Vaudoises, où se continue l'expérience des retraites avec les mêmes confirmations quant à la valeur de l'aide apportée.

L'entourage des anciens copains des 3-décis, retrouvés en ces lieux mais dans un contexte totalement nouveau, un statut professionnel en voie d'être reconquis, une situation financière à assainir : l'alcoolique doit refaire sa vie, réapprendre à communiquer, retrouver stabilité, hygiène, alimentation, sommeil. Dans de nombreux cas, il faut constater qu'il y a un écueil important à la réhabilitation : le lieu d'habitation. Souvent, notre convalescent ne trouve pour se loger qu'une chambre au café voisin, dans le milieu qu'il essaie d'oublier mais dont il ressent toujours les attraits, avec pour aggraver sa solitude la nostalgie du foyer familial qu'il a connu dans des jours meilleurs.

Consciente de la situation impossible dans laquelle ces personnes se trouvent placées, l'APPA, constituée de représentants de la plupart des sociétés antialcooliques du canton de Vaud, de l'Office cantonal antialcoolique, de l'Office du Tuteur général et du Patronage des détenus libérés, a mis au point en 1964 le projet d'un foyer offrant confort et atmosphère appropriés. Ouvert en 1966 à Vevey, le Foyer de l'Esterelle propose ses 21 studios et ses locaux communautaires à quiconque éprouve le besoin d'être entouré pour un problème d'alcool. Ceci pour autant que le locataire prenne la décision de s'abstenir totalement d'alcool, actuellement à l'aide d'Antabus<sup>R</sup>, qu'il s'engage à occuper un emploi rémunéré en dehors du Foyer et admette une participation d'autrui à la gestion de son salaire; trois conditions pour lesquelles une assistance est garantie.

Cette situation se veut transitoire. Dès l'entrée au Foyer, il est admis que le séjour durera en principe de 6 à 12 mois, l'objectif étant la réintégration la plus rapide possible dans la société. En vingt ans, 460 personnes ont vécu l'expérience de l'Esterelle (86 pour l'année 1983), avec des fortunes diverses, mais avec des résultats globaux qui justifient l'investissement consenti sous toutes ses formes. L'âge moyen des résidents est de 39 ans. Un service extérieur d'accompagnement pour pensionnaires ayant quitté le Foyer est également assuré, comme il est possible de continuer à bénéficier des prestations du Foyer en logeant à l'extérieur, ou d'être pris en charge ambulatoirement. Une trentaine d'hommes et de femmes profitent de cette possibilité.

#### Conclusion

La victime des excès d'alcool trouve sur son chemin vers une vie libre de toute dépendance un certain nombre de moyens sensés contribuer à corriger sa trajectoire. Les uns sont proposés à son libre choix, d'autres lui sont imposés. Chaque alcoolique ayant ses problèmes et

son caractère particuliers, il est bon que des possibilités variées soient mises à disposition. Il faut toutefois veiller à ce qu'une coordination suffisante soit établie entre elles. C'est pourquoi l'APPA s'est voulue représentative de tous les milieux luttant contre l'abus d'alcool.

Des mesures contraignantes sont parfois nécessaires pour protéger la société, les proches et l'alcoolique contre lui-même. Mais les institutions décrites ici sont de celles qui sont mises en place pour prévenir les mesures contraignantes, que ce soit à un stade précoce comme lors de rechute. Elles sont nécessaires pour éviter à certains alcooliques le traumatisme de mesures dites disciplinaires qu'ils n'auraient jamais connues en dehors de leur situation de dépendance. C'est un devoir pour la société de mettre à disposition des plus faibles de ses membres (qui n'ont pu côtoyer sans dommage misères et abondances, difficultés et extravagances) les moyens de reconstruire ce qui en eux a été détruit.

Mieux que quiconque, l'alcoolique connaît les problèmes de l'alcoolisme et la manière d'en parler. Lui donner l'occasion de participer à cette action de prévention et de relèvement, c'est lui redonner confiance en lui-même, le maintenir en éveil quant aux dangers de sa condition "d'intolérant" à l'alcool, lui permettre d'apporter à son tour à son prochain l'aide qu'il a reçue. Dans l'expérience décrite ici, la plus grande part de l'activité et des responsabilités est assumée par des hommes et des femmes ayant connu l'alcoolisme. Par exemple : dès son ouverture et durant 20 ans, la direction du foyer; des cours sur les méfaits de l'alcoolisme dans quarante classes d'école de la région; l'organisation et l'animation de retraites. Nous avons vécu le fait que, avec un encadrement approprié, un très important travail de prévention et d'aide peut être attendu de ceux qui, avant une heureuse réhabilitation, avaient connu les tragiques conséquences de l'alcoolisme.

ZUSAMMENFASSUNG: Alkoholismus und Gesellschaft - Tertiäre Prävention und Selbsthilfe : Genuss und Produktion von Alkohol ist im Verhalten der Schweizer stark verwurzelt. Leute mit Alkoholproblemen sind daher nebst ihrer Sucht mit dem Unverständnis gegenüber ihrem Problem konfrontiert. Das Aufgeben von Alkohol bedeutet zudem in den verschiedensten gesellschaftlichen Bereichen einem grossen Verlust für den Trinker. Zur sekundären und besonders auch tertiären Prävention wurde im Jahre 1960 eine private Vereinigung gegründet, welche den Alkoholikern Gelegenheit zum Treffen, Diskutieren ihrer Probleme und Spielmöglichkeiten bietet. Für zurückgezogene Veranstaltungen wird ein Landhaus benützt, während ein Heim, l'Esterelle in Vevey, eröffnet 1966, abstinenten Alkoholiker während der Rehabilitationsphase beherbergt. Leiter dieser Aktivitäten sind Leute, die ihr Trinkerproblem überwunden haben.

SUMMARY : Alcohol and society - Tertiary prevention and self-help : Alcohol (especially wine) production and consumption is very much ingrained in the culture and behaviors in Switzerland, especially in the French speaking part. This makes the fate of people with an alcohol problem particularly difficult, as they have to face their addiction, and an attitude of society which is very tolerant for drinking but rather hostile to them. Giving up alcohol means tremendous loss for the drinker, in various ways. With objectives of secondary and especially tertiary prevention, a private association was created in the 1960's, offering to alcoholics opportunities for meeting, discussing their problems, playing. A country house is used for holding retreats. And a home, l'Esterelle, was opened in Vevey in 1966, to house abstinent alcoholics during the rehabilitation phase. Leadership role in these endeavours are assumed by former drinkers.

RESUME : Dans une société où le vin et d'autres boissons occupent une place importante, dans le contexte culturel comme dans l'économie, la situation de ceux qui ont problème d'alcool grave est très difficile. Pour les aider à se défaire de leur dépendance, l'aide d'anciens alcooliques peut être déterminante. L'article décrit une action à cet égard en Suisse romande.